



Dans le présent document, les termes utilisés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin

## DESCRIPTIF - MODULE A6

### « SENSIBILISATION AU TRAFIC ET COMPORTEMENT DANS LE TRAFIC - PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA CONDUITE »

<b>Description</b>	Les compétences et qualifications acquises comme moniteur de conduite doivent être analysées, adaptées et étendues pour être appliquées à l'école de conduite de motocycles. Dans une école de conduite de motocycles, les moniteurs de conduite sont confrontés à des élèves très divers. Le défi est grand et exigeant pour, par exemple, reconnaître les besoins et les attentes de très jeunes conducteurs de scooter ou de parfaits néophytes plus âgés et d'en déduire une planification didactique et méthodique adéquate. Une différence importante par rapport à l'école de conduite automobile est le fait que l'enseignement dans une école de conduite de motocycles se déroule le plus souvent en groupe. Cela exige une planification des cours approfondie et des compétences méthodiques plus étendues. En outre, pour la conduite d'un motorcycle les compétences de conduite personnelles sont plus importantes et très exigeantes en raison des types de véhicules complètement différents. Ces compétences sont primordiales pour l'exercice de la profession de moniteur de conduite de motorcycle, mais ne peuvent pas être acquises en cours de formation ; il s'agit donc d'une condition préalable. Une bonne sensibilité au trafic, spécifique à la conduite de motocycles, est de toute première importance aussi bien pour sa propre conduite que pour la planification des cours. Dans ce contexte, la propre expérience de conduite pourra être complétée, mais en aucun cas remplacée, par le savoir spécifique.
<b>Prérequis</b>	L'accès à la formation se fait sur dossier attestant: ⇒ Compétence du module B8 ou être en possession du permis de moniteur de conduite de la catégorie B ou de l'ancienne catégorie I ⇒ Posséder le permis de conduire de durée illimitée pour la catégorie A ⇒ Test d'évaluation des compétences effectué et réussi
<b>Groupe-cible</b>	Nouveaux moniteurs
<b>Compétence opérationnelle</b>	Les apprenants savent se comporter de manière exemplaire dans la mobilité actuelle grâce à leur connaissance des règles de la circulation et de la théorie de la circulation et assurent de ce fait un effet positif sur leurs élèves. Ils sont aptes à planifier les séquences de formation en tenant compte de manière appropriée des caractéristiques des motocycles dans le trafic.
<b>Contenu</b>	⇒ Motivation et problématique de la conduite d'un motorcycle ⇒ Analyse accompagnée de l'autoportrait et déduction des conséquences pour le développement de la propre personnalité ⇒ Perfectionner le propre style de conduite ⇒ Didactique spécifique « leçon de conduite pratique » (formation préliminaire, de base, principale et de perfectionnement ; conception d'une leçon de conduite pratique ; méthodes d'enseignement ; exercices, etc.) ⇒ Analyse d'accidents ⇒ Observation du (mauvais) comportement personnel et de tiers ⇒ Leçons de conduite pour l'application de la didactique spécifique
<b>Positionnement du module</b>	Le module A6 « Sensibilisation au trafic et comportement dans le trafic - Planification de l'enseignement pratique de la conduite » sert de certificat partiel pour la qualification supplémentaire de moniteur / monitrice de conduite de motorcycle.
<b>Certificat de compétence A6</b>	Course d'essai pour évaluer le comportement personnel et évaluation de l'autoportrait. Application pratique du travail écrit sur la planification et la succession des séquences de formation pratique à la conduite.



<b>Qualification supplémentaire pour Moniteur / Monitrice de conduite de motocycles</b>	Les modules A4, A6, A7 sont nécessaires pour l'admission à l'examen du module A8. Les candidats et candidates qui ont obtenu les 3 certificats modulaires peuvent s'inscrire à l'examen pour la qualification supplémentaire de moniteur / monitrice de conduite de motorcycle auprès de :  <b>Association suisse des moniteurs de conduite ASMC</b> <b>Secrétariat CAQ</b> <b>Case postale 8150</b> <b>3001 Berne</b>
<b>Dates</b>	Selon le planning de la session
<b>Horaire</b>	08h15 – 12h00 (pause de 10h00 à 10h30) 13h00 – 16h45 (pause de 14h45 à 15h15)
<b>Durée du module</b>	48h de temps de présence
<b>Travail autonome</b>	Des lectures d'approfondissement, une réflexion individuelle régulière (journal de bord) et l'élaboration de la documentation pour l'évaluation des compétences du module font notamment partie du travail autonome.
<b>Prix</b>	Selon les tarifs en vigueur
<b>Lieu</b>	Fédération romande des écoles de conduite – Route du Village 14 – 1070 Puidoux